

14 avr 2009 -11:43

## Emission supplémentaire de certificats de Trésorerie

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

L'Agence de la Dette annonce des adjudications supplémentaires de certificats de Trésorerie Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement belge a décidé d'accorder aux employeurs un report de 3 mois pour le paiement du précompte professionnel dû pour les mois d'avril à septembre 2009. Ce report sera financé par des adjudications supplémentaires de certificats de Trésorerie. Les adjudications supplémentaires et les lignes offertes seront annoncées le mercredi précédant l'adjudication via les pages de l'Agence de la Dette sur Bloomberg et Reuters. Les montants en circulation sur les certificats de Trésorerie à la fin de l'année 2009 tels que prévus dans le plan de financement de cette année restent inchangés.

Agence Fédérale de la Dette  
Avenue des Arts 30  
1040 Bruxelles  
Belgique  
+32 257 47082  
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte  
Directeur Strategy, Risk Management &  
Investor Relations  
+32 470 74 72 79  
[info@debtagency.be](mailto:info@debtagency.be)